

Premiers Secours en Santé Mentale



Cette formation vise à :

- Acquérir des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale
- Adopter un comportement adapté face à des situations complexes
- Développer des compétences relationnelles
- Être informé sur les ressources disponibles pour soi et les autres
- Déstigmatiser les troubles en santé mentale dans le milieu de travail
- Favoriser l'accompagnement et l'orientation précoce



- Tout agent / salarié / dirigeant travaillant en contact avec du public ou ayant des collègues de travail.



Équipe pédagogique : par une psychologue du travail diplômée et disposant d'une expérience professionnelle avérée, accréditée PSSM France à dispenser la formation Premiers Secours en Santé Mentale.

Les supports techniques utilisés :

- Vidéos
- Documents supports de formation projetés
- Livret
- Exercices pratiques et en groupes
- Pédagogie active et participative



Le contenu de la formation tient compte des caractéristiques de l'activité de l'entreprise.

Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Comment définir la santé mentale et les troubles mentaux
- Données chiffrées pour un état des lieux de la santé mentale
- La santé mentale dans la société et au travail



Sensibilisations aux principaux troubles et aux plans d'actions (comment réagir, qui prévenir, comment orienter, etc.)

- La dépression
- Les troubles anxieux
- Les troubles psychotiques
- L'utilisation de substances

Echanges et retours sur les attentes / compléments d'informations

Durée : 2 jours (14 heures) consécutifs ou non de formation en présentiel



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.

- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



Une attestation de formation en Premiers Secours en Santé Mentale sera transmise à chaque stagiaire par l'organisme accréditeur PSSM France.